FLASH prévention

EESAD
La mutuelle de prévention

Édition 70 • Février 2022

Saviez-vous que le nombre de chutes à l'extérieur, pour nos EÉSAD, de fin novembre 2021 au 30 janvier 2022 est en faible augmentation par rapport à la même période l'an dernier?

14 chutes

ont causé des blessures à nos employés dont 2 fractures à la cheville, 4 entorses aux genoux et le reste sont des blessures multiples impactant le dos, la tête et les membres supérieurs qui auraient probablement pu être évitées.

QUELQUES EXEMPLES :

3 accidents sont reliés aux températures extrêmes incluant le verglas (une personne sur les **3** portait des crampons et un employé est sorti en espadrille)

2 employés seulement sur les **14** accidents portaient des crampons (fournis ou non par l'employeur)

3 employés ont glissé dans l'escalier en sortant de chez leur client

2 accidents ont été causés par une sortie en espadrille en plein hiver

60% des accidents sont survenus à la fin du quart de travail dans le stationnement d'une résidence ou d'un domicile client

10 des **14** accidents se sont produits dans les stationnements des résidences où les employés ont glissé sur une plaque de glace recouverte de neige sans se méfier

FLASH prévention

EESAD
La mutuelle de prévention

Édition 70 • Février 2022

EN CONCLUSION

Qu'ils soient fournis ou non par l'employeur, le port de crampons amovibles est un moyen sécuritaire pour éviter les chutes sur la glace. Gardez-les à portée de mains!

Même si les conditions sont clémentes, une fine couche de neige dans les stationnements peut cacher une plaque de glace. Aussi, demeurez vigilant, prenez votre temps, faites de petits pas et suivez les chemins dégagés.

En hiver, les tâches à l'extérieur, comme sortir les bacs de poubelles, peuvent rapidement devenir périlleuses si elles sont faites en espadrilles! Nous vous le déconseillons vivement.

Vous devez, en tout temps, garder votre liberté de mouvement afin de pouvoir vous retenir plus facilement lors d'une chute.

Si vous êtes victime d'une chute, veuillez en informer rapidement (dans les 24h) vos gestionnaires par le biais de la déclaration d'accident de votre organisation.

AAA

HABITUDES SÉCURITAIRES 3A

S'**A**rrêter deux secondes pour **A**nalyser votre environnement la température et étudier quels seraient les risques pour **A**gir en mettant en place les moyens d'éviter la chute avec le port de crampons, la vigilance et ralentir le rythme.

La vigilance doit rester de rigueur, dans la mesure où les conditions météorologiques changent rapidement durant la journée surtout en période de redoux ou au printemps. Vous devez vous adapter à la situation en toute sécurité.

Surveillez nos alertes météo qui vous proposent les meilleures pratiques selon les conditions climatiques et la température.